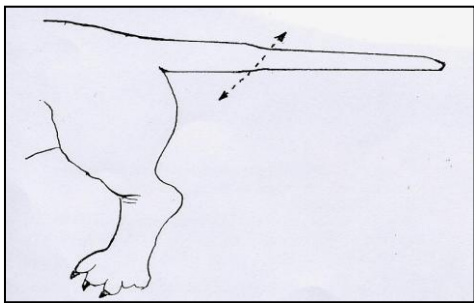
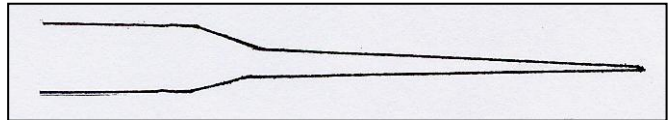


CAUDECTOMIE : RAPPEL DU STANDARD DE LA RACE

Chez le Braque d'Auvergne adulte le Fouet doit mesurer entre 15 et 20 cm.
La caudectomie doit être faite dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Chez le chiot il faut donc réaliser
l'amputation en arrière
du brusque rétrécissement que l'on
décèle sur la queue
(après la 5^{ème} vertèbre caudale).



Coupe réalisée " en biseau " ou " queue d'hirondelle " si possible, pour éviter l'aspect de moignon disgracieux.

Attention : Vu le nombre de chiens avec un fouet trop écourté ou trop long (standard Br. All.) il est nécessaire de faire un rappel.

Le fouet doit recouvrir sans + les parties génitales à l'âge Adulte.

Conseil :

Mieux vaut couper un peu plus long après la 7^{ème} caudale.
Lors de la coupe, tirer au maximum la peau vers la croupe pour éviter un moignon sans poil, dénudé. Si possible faire des points.

A noter, la caudectomie est autorisée chez les races françaises jusqu'en 2024.
Le non écourtage figure également au standard du braque d'Auvergne.